



Mobilité
Réparation et Services

ECOLE DE CONDUITE



COTISATION 2020

Règlement à réception

ADHERENT CONFIRME

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

Cachet de l'entreprise

Nom du Dirigeant :

Téléphone :

Télécopie

N° de SIRET :

Code APE :

RM

e-mail :

RC

Site internet :

Statut de l'entreprise (*) :	Agent :	Franchisé :	Réseau :	Enseigne
------------------------------	---------	-------------	----------	----------

(*) Indiquer l'enseigne représentée

A - COTISATION DE L'ENTREPRISE -

Cotisation	Annuelle	Total A
Artisan seul	40 €	
1 à 3 techniciens	60 €	
4 à 9 techniciens	80 €	
10 techniciens et plus	100 €	

Effectif total de l'entreprise : *

Nombre de salariés : *

Nombre d'apprentis (4) :

(4) ne pas compter le nombre d'apprentis dans le montant de la cotisation à régler

* renseignement obligatoire

Métier principal (3)

6 Métier(s) secondaire(s) (3) :

(3) Types de métiers :

- 1 Carrossiers, réparateurs
- 2 Commerce, garagiste et réparation rapide
- 3 Dépannage, remorquage et fourrière
- 4 Commerce de détail équipement auto (hors démolisseur)
- 5 Contrôle technique
- 6 Ecoles de conduite
- 7 Démolisseurs et recycleurs

B - COTISATION DE L'ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Part Sociale	Annuelle	Nombre d'Etablissement	Total B
Etablissements secondaires	50 €		

Effectif total de tous les Etablissements secondaires :

C - COTISATION POUR PLUSIEURS APPARTENANCES METIERS

Cotisation	Annuelle	Nombre de métiers	Total C
Autres métiers	50 €		

D - COTISATION OBLIGATOIRE " FFC EXPERT "

Cotisation	Annuelle	Total D
Pour l'Etablissement principal	100 €	60 €

CALCUL DE VOTRE COTISATION 2020

Cotisation	Total A	Total B	Total C	Total D	Total A+B+C+D
Nouvel Adhérent				60 €	60 €

La FFC Mobilité, Réparation et Services est une organisation professionnelle qui a pour mission de représenter et de fédérer les professionnels de l'automobile, mais aussi les défendre et les conseiller dans leurs activités et dans les nouveaux métiers.

Paiement par chèque **MERCI DE LIBELLER VOTRE A L'ORDRE DE LA FFC MOBILITE**



Paiement par chèque comptant



Paiement par chèque en 2 fois

Paiement par prélèvement (formulaire de prélèvement SEPA à nous retourner) merci de joindre un RIB obligatoirement



Prélèvement comptant



Prélèvement en 2 fois

Paiement par virement bancaire (IBAN : FR76 1020 7004 2621 2122 6050 594 – BIC : CCBPFRPPMTG)



Paiement par virement comptant

IMPORTANT : Cette cotisation est déductible de vos bénéfices sous la rubrique "frais généraux" (plan comptable n° 628100)

dans le cadre des charges diverses de gestion dans lesquelles entrent les cotisations versées aux organismes de représentation professionnelle, tels que syndicats, fédérations, chambres syndicales).

Cette cotisation comprend l'abonnement à la revue CARROSSERIE

Immeuble Le Cardinet - 8, rue Bernard Buffet - 75017 PARIS

Téléphone : 01 44 29 71 29 - Fax : 01 47 66 41 08

